



Le quartier des Halles – Notre Dame intègrera le secteur piéton à partir du 31 mai

Le projet de piétonnisation du quartier Halle-Antiquaires-Notre Dame, porté par la Métropole et la Ville de Grenoble se poursuit. Après l'annonce du projet en janvier 2021 et un diagnostic en marchant mené le 13 mars 2021 pour recueillir les avis et suggestions citoyennes (80 participant-es environ), les études techniques et paysagères sont en cours par les services de la Ville et de la Métropole. Objectif ? Végétaliser, apaiser et embellir ce secteur.

Le quartier sera officiellement intégré dans le secteur piéton à partir du lundi 31 mai 2021. L'interdiction de circuler sera dans un premier temps matérialisée par des panneaux interdisant l'accès à la zone (hors riverain-es et commerçant-es) avec des règles identiques à celles du reste du secteur piéton de Grenoble.

Les contrôles de police municipale débuteront dès le mois de juin.



Travaux sur les lignes du tram places Sainte-Claire et Notre-Dame avant la piétonnisation du quartier.

Auriane POILLET © Ville de Grenoble 2021

Dans un second temps, cette piétonnisation sera complétée par des dispositifs de régulation des accès et par l'enlèvement des anciens matériels routiers (panneaux, potelets, etc.). Enfin, à l'automne, les travaux d'embellissement débuteront.

Alan Confesson, Adjoint au secteur 2, déclare : « *Le projet que nous portons avec la Métropole prévoit de pacifier cet axe qui ne doit plus être un axe de transit en plein cœur du centre-ville. Plus de 2600 véhicules traversent ce secteur chaque jour (chiffres de 2016), pourtant très emprunté par les piéton-nes. Piétonniser réellement ce quartier permettra de relier enfin les deux secteurs du plateau piéton et ainsi de sécuriser les plus fragiles sur cet espace public central. La piétonnisation permettra aussi d'embellir le quartier, en retirant les mobiliers routiers, en réorganisant les terrasses, en végétalisant, en rénovant les matériaux. Les usages piétons seront ainsi réellement prioritaires. Le projet continue, étape par étape, comme ce fut le cas sur les rues piétonnisées dans le cadre de CVCM avant les travaux. D'abord par une piétonnisation à la fin mai. Puis, par un projet d'embellissement élaboré en lien avec les habitant-es d'ici l'été avec un nouveau temps public organisé pour poursuivre le dialogue. Ce projet de piétonnisation et de valorisation de ce secteur hautement patrimonial permettra de rendre ce quartier plus agréable et donc plus attractif. Ceci participera pleinement au dynamisme commercial du cœur de la ville et de la Métropole.* »